

Rapport moral 2021

Lors de l'assemblée générale précédente nous avons eu la belle surprise de voir 7 nouveaux administrateurs s'investir et atteindre le maximum statutaire de 18 administrateurs. En revanche le nouveau bureau élu en Juin s'est au contraire retrouvé diminué à 3 membres au lieu de 5.

Il n'est pas envisageable pour nous d'évoquer cette passation sans rappeler et saluer le départ de Michel Roger, présent depuis la création de l'association et considéré comme faisant partie des pionniers, ainsi que celui de Jean-Claude Leclère, dont l'engagement a été très généreux depuis plusieurs années. Soulignons qu'il répondait à énormément de prérogatives (représentation juridique de l'ARPE, mais aussi de la MDS et du Comité départemental d'attribution des fonds LEADER mais aussi ressources humaines, relations avec S3A, formalités diverses...la liste est longue!!)

Le contexte sanitaire que nous avons tous connu, persiste et a soulevé le besoin de se rencontrer à nouveau physiquement. Un temps convivial de rencontres des adhérents était alors envisagé pour remédier à cette insuffisance, mais le contexte changeant encore très vite, ce projet ne s'est pas concrétisé.

En avril un recrutement d'un salarié supplémentaire a été effectué en CDD pour conduire la fin de l'AMI Paille (initié en Novembre 2019 et conduit par Gregory) dont l'objectif était d'aboutir à la préfiguration d'une SCIC de développement de la filière paille en Normandie, particulièrement souhaité par la communauté de communes du Cingal-suisse normande (sud de Caen)

Fait notable, fin mai le coordinateur de l'association Aurèle Tesson a annoncé sa démission, après 2 ans de présence à l'ARPE, la charge de travail trop importante étant la raison principale motivant ce choix. De par son rôle central cela a forcément déstabilisé l'association. Les différents projets en cours, dont les objectifs exposés précédemment, ont souffert de ce départ.

Le bureau a en réaction immédiatement engagé un recrutement pour le remplacer, et le profil trouvé en la présence de Nathalie Lemarchand, de par son parcours et les besoins de l'ARPE ont fait « naturellement » évoluer cette embauche sur un poste de directrice. Nathalie a pris ses fonctions, dans des conditions relativement inconfortables mi-Juillet.

La rapidité pour répondre à l'urgence de ce recrutement n'a pas été sans soulever des inquiétudes sur la nécessité de toujours tenter de trouver le temps d'une communication collective au sein du conseil d'administration.

Ces événements ont mobilisé considérablement la nouvelle directrice à son arrivée et continuent encore de le faire dans une moindre mesure. On peut signaler particulièrement parmi les différents chantiers un manque de formalisme relativement important sur de nombreux sujets qu'il fallait résoudre.

Pour ajouter à la difficulté de la tâche différents incidents et retards notables dans le versement de plusieurs subventions ont risqué de mettre en péril l'association à cette

période, pourtant bien gérée mais extrêmement dépendante des financements publics et ne disposant que de très peu de trésorerie.

C'est dans ce contexte que l'association a perduré en notamment mobilisant au mieux ses administrateurs dans l'élaboration collective du projet associatif 2022

Celui-ci a su être élaboré et présenté dans un temps très contraint soit deux mois plus tard aux financeurs et défendu par la nouvelle directrice qui a rassuré et même convaincu ces derniers en levant des fonds supplémentaires.

Présentée comme une année de structuration, l'ADEME, le service Bâtiment Durable de la région, l'Agence de l'eau, la DREAL, pour ne citer que les principaux financeurs, se sont montrés au rendez-vous pour soutenir son développement à travers l'impérieuse nécessité d'embaucher de nouveaux salariés sur des fonctions dites support et d'étoffer l'équipe.

Le contrat de Florence Petitguyot, chargée de projet, arrivant à son terme en fin d'année et la convention de financement à échéance, celle-ci a quitté l'effectif de l'association en Décembre.

Loin de toute volonté de restituer uniquement un bilan positif, des difficultés dans la conduite associative sont présentes.

Malgré ces axes d'amélioration le constat de cette année 2021 est très satisfaisant au regard des difficultés rencontrées et la dynamique de développement de l'association a pu se poursuivre tout en renforçant la qualité de ses actions.